

Rapport Assemblée générale 2019 (Hambye)

écrit par Ferdinand Jocelyn | 22 juin 2019



Laurent, Alain, Véronique, Bernard, Sylvette, Sébastien, Michel, Annie, Gilles, Régine, Denis, Jocelyn, Éric (Photo prise par Christine)

L'assemblée générale de l'AJEC commence à 10H00 le dimanche 16 juin 2019

Sont présents :

Michel Lecroq, Éric Ruch, Jocelyn Ferdinand, Gilles Hervet, Alain Rogemont, Laurent Tinture, Bernard Berriot, Sébastien Marez, Denis Rozier.

Ont donné un pouvoir : Jean-Jacques Cassel, Denis Charpentier, Alexandre Duchard, Jean-François Epinoux, Frank Geider, Jacques Herbin, Pierre Ralle, Régine Rogemont, Philippe Tombette

On a donc 18 membres représentés sur les 150 membres actifs.

Le rapport financier

Bernard Berriot présente le rapport financier de l'AJEC et indique la présence d'un déficit pour provisionner les prix 2019 concernant les tournois des 80 ans. Il précise aussi

qu'on a la ressource financière suffisante pour gérer des composants payants sur le site de l'AJEC.

Un certain nombre de paiements arrivent sans précision de l'objet ce qui complique le travail du trésorier qui doit solliciter les différents responsables pour tenter d'identifier le tournoi concerné.

Michel Lecroq s'interroge sur le maintien de la gratuité des tournois ICCF, il est décidé de continuer cette offre.

Vote de l'assemblée générale d'approbation du rapport financier

- Contre : 0
- Abstention : 1
- Pour : 17

Le rapport financier est approuvé

Vote de l'assemblée générale sur l'augmentation du montant de la cotisation de 30 à 31 euros

- Contre : 11
- Abstention : 0
- Pour : 7

La cotisation d'adhésion à l'AJEC est maintenue à 30 euros (et 32 euros par PayPal)

Le rapport moral

Jocelyn Ferdinand présente le rapport moral de l'AJEC.

Vote de l'assemblée générale d'approbation du rapport moral

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 18

Le rapport moral est approuvé

Le relevé des décisions du Comité Directeur

Voir le compte rendu du comité directeur

La gestion des effectifs

Par Michel Lecroq

Le point des effectifs

- 159 au 1/2/2018
- 147 au 1/2/2019
- 150 ce jour

Michel Lecroq constate une baisse au niveau des forts joueurs :

- 17 joueurs 2400+
- 9 joueurs 2450+
- 3 joueurs 2500+

Il est difficile de monter certaines équipes.

La non fidélisation des nouveaux joueurs

5 nouveaux de 2018 ne sont pas restés en 2019, ce phénomène est récurrent depuis de nombreuses années.

Les suspensions éventuelles

Le phénomène est amplifié par l'engagement direct des nouveaux adhérents dans les tournois ICCF, ce qui pose comme problème le risque de défection potentielle.

Les principaux intérêts des tournois AJEC sont l'accès au Championnat de France et la possibilité de jouer peu de

parties en Coupe de France.

Il y a une partie des joueurs français qui préfère jouer en Direct Entry et une autre partie (150) qui sont à l'AJEC. Mais le plus gros des effectifs des joueurs d'échecs se contente de jouer en ligne.

Pour lutter contre cette non fidélisation des nouveaux joueurs, Michel Lecroq propose de reprendre le système de parrainage des nouveaux adhérents, le parrain accompagnant et surveillant le filleul. Gilles Hervet est d'accord pour s'en occuper.

Il s'agit d'essayer de les orienter d'abord vers les tournois AJEC et d'essayer d'éviter des comportements maladroits dans les tournois ICCF qui aboutissent à des sanctions.

Les joueurs postaux

Il y a encore 5 joueurs sans accès internet dont 4 qui jouent la Coupe de France en postal, et un qui ne joue pas. Les délais d'attente sont forcément très importants. Ces joueurs ne sont pas toujours intéressés par les tournois postaux ICCF car il y a trop de parties pour eux. Le problème semble insoluble.

Questions diverses

Diffusion de l'info-AJEC

La diffusion de l'information par un message électronique à tous les membres de la parution du prochain info-AJEC est décidée. Cela permettra de comparer le taux de lecture avec la simple publication de l'information sur le site.

L'info-AJEC passera ultérieurement en accès libre pour tous les visiteurs du site de l'AJEC.

Archives comptables

Bernard Berriot demande de pouvoir détruire les anciennes archives comptables de l'AJEC. Après discussion il est décidé qu'il détruira de façon sécurisée les archives comptables de l'AJEC datant de plus de 10 ans.

Le courrier des Echecs

Le stock des anciens Courriers des Echecs est énorme. Il est décidé de n'en garder qu'un exemplaire . Les autres numéros seront proposés gratuitement aux membres par l'intermédiaire du site de l'AJEC. Le surplus sera détruit.

La réunion de l'assemblée générale de l'AJEC se termine à 12h00 le dimanche 16 juin 2019

Le
secrétaire

Le Président